

Responsabilité Civile Marchands de Biens SMART Courtage Assurances

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 Janvier 1978 N° 78.17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le proposant peut demander à l'assureur, communication, rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la société

A chaque question nécessitant une réponse **OUI** ou **NON** merci de cocher la case correspondante

Date d'effet souhaitée :

Echéance annuelle :

Périodicité : Annuelle Semestrielle

Durée :

IDENTIFICATION DU PROPOSANT (sera le preneur d'assurance si le contrat est souscrit)

Nom (ou raison sociale) Adresse

Adresse du site Internet :

Code NAF :

Date de création ou début d'activité :

Groupe d'appartenance :

Personnes autres que le proposant susceptibles de bénéficier des garanties du contrat

NOM OU RAISON SOCIALE	ADRESSE	EN SA QUALITE DE

DESCRIPTION PRECISE DE VOS ACTIVITES

Si possible joindre une plaquette de présentation de la société

Avez-vous une spécialisation dans un secteur particulier ? **OUI** **NON**

Si Oui, précisez

Destination principale de votre parc immobilier

% de l'activité

HABITATION-----

Maisons individuelles-----

Logements collectifs-----

BUREAU-----

FONDS DE COMMERCE-----

LOTISSEUR AMENAGEUR-----

Superficie de votre par immobilier géré au cours des 3 dernières exercices ?

Durée moyenne de conservation des immeubles avant revente ?

Effectuez-vous ou comptez vous effectuer des travaux de réhabilitation ? OUI NON

Combien d'opérations de réhabilitation :

Avez-vous effectué depuis 3 ans ?

Avez-vous en cours actuellement ?

Si Oui, précisez :

Quelle est la nature des travaux de réhabilitation effectués au cours des 3 derniers exercices ?

Qui les exécute ? Entreprises extérieures ou le proposant ?

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Renseignement financiers (Ces éléments serviront à déterminer le montant de la cotisation provisionnelle)

Montant du chiffre d'affaires* réalisé au
Au cours des derniers exercices

20-- : €
20-- : €
20-- : €

Montant des achats d'immeubles effectués
au cours des 3 derniers exercices

20-- : €
20-- : €
20-- : €

* Le montant hors taxes des ventes incluant le coût des travaux de réhabilitation, prestations effectués par l'assuré, tel qu'il figure au compte de résultat afférent à la période considérée

L'entreprise a t'elle fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire : OUI NON

Si Oui, Date du jugement ?

Durée de la procédure ?

Situation actuelle ?

GARANTIE DE BASE

Pour chaque opération de réhabilitation, faites vous procéder à :

- L'exécution d'une mission par un contrôleur technique (au sens de la loi N°78-12 du 7 janvier 78) ? OUI NON
- Un référé préventif OUI NON
- Un constat d'huissier OUI NON

Faites-vous appel à des locateurs d'ouvrage ou des prestations de service OUI NON

Si Oui, Quels sont les critères de sélection :

Tous recours sont-ils maintenus contre eux ? OUI NON

Et leurs assureurs ? OUI NON

Est-il effectué des contrôles sur leurs travaux ? OUI NON

Vérifiez vous que les locateurs d'ouvrage sont couverts par un contrat d'assurance

RC exploitation, Après livraison, Après travaux ?

OUI NON

De quelle manière :-----

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Souhaitez-vous souscrire :

La garantie du coût des travaux de mise en conformité des ouvrages exécutés avec les règlements de construction existant à la date du permis de construire ?

OUI NON

Une telle garantie sera subordonnée : à l'exécution d'une mission de contrôle technique (au sens de la loi N° 78.12 du 4 Janvier 1978) portant à la fois, sur la conception et sur la conformité des ouvrages exécutés avec lesdits règlements.

La garantie du coût des travaux supplémentaires indispensables correspondant aux obligations de garant de la conformité aux exigences minimales requises en matière d'isolation phonique pendant six mois, à compter de la prise de possession ?

OUI NON

Une telle garantie sera subordonnée : à l'exécution d'une mission de contrôle technique (au sens de la loi N° 78.12 du 4 Janvier 1978) s'étendant en matière phonique, à la détermination de la réglementation applicable à l'opération de construction, à la vérification de la conformité des plans et de celle des ouvrages réalisés.

La garantie du **coût des travaux supplémentaires** à engager, résultant d'un **vice du sol** de l'opération de construction ?

OUI NON

Une telle garantie sera subordonnée : à l'exécution d'études techniques des sols sur et à proximité desquels est prévue l'opération de construction, par un bureau d'études indépendant et assuré, à l'accomplissement d'une mission de contrôle technique (au sens de la loi du 4 Janvier 1978), complète et concernant l'étude des sols comme les moyens mis en oeuvre compte tenu de cette étude lors de l'exécution des travaux

La garantie : **de défense** en cas d'action introduite par autrui en vue d'une **annulation d'un permis de construire**, **de recours** en raison des préjudices que vous êtes susceptible de subir dans un tel cas, **de remboursement** des frais d'études directement en rapport avec le **dépôt du permis de construire** ayant fait l'objet d'une annulation ?

OUI NON

Une telle garantie : est limitée à un report maximum de SIX MOIS de la date de réception

La garantie des désordres inhérents à l'acte de réhabilitation ?

OUI NON

Une telle garantie sera subordonnée : au référé préventif ou constat d'huissier avant travaux de réhabilitation, à l'exécution d'une constatation contradictoire par expert, lors de la réalisation des ouvrages, des dommages qualifiés de désordres inhérents au simple fait de réhabiliter

ANTECEDENTS DU RISQUE

Année	Nombre de réclamations	Montant des sinistres réglés	Montant des sinistres en suspens	Nature et circonstances

Pour tout sinistre d'un montant supérieur à 1.525 EUR, donner les détails sur la nature et les circonstances du ou des sinistres par une note que vous joindrez au présent questionnaire. Des mesures ont elles été prises pour éviter le renouvellement de sinistres de même nature que ceux déjà survenus?

OUI **NON** Si Oui, Lesquelles :-----

Le proposant a-t-il connaissance d'autres événements ou circonstances pouvant donner lieu dans l'avenir à la mise en jeu de l'éventuel contrat ? **OUI** **NON** Si Oui, Fournir les détails :-----

Nombre d'accidents du travail ou maladie professionnelles depuis cinq ans :

SITUATION D'ASSURANCE

Étiez-vous assuré pour les risques dont vous demandez la garantie ? **OUI** **NON**

Si Non, pourquoi ?

Assureur actuel :

N° de police :

Montant de garantie :

Tarification :

Étiez-vous titulaire d'un contrat de même nature ayant fait l'objet, de la part du précédent assureur, d'une résiliation pour sinistre au cours des 12 derniers mois ?

Pour sinistre **OUI** **NON**

Pour non paiement de prime **OUI** **NON**

Motif du changement d'assureur :-----

Avez-vous souscrit un contrat multirisque pour la totalité de votre parc ? **OUI** **NON**

Si Oui, auprès de quelle compagnie ?

Indiquez pour les 3 dernières années la nature, l'importance et la date des sinistres survenus ?

OBLIGATIONS DU PROPOSANT

Le proposant s'engage à ne pas renoncer à une action récursoire contre les architectes, les bureaux d'études, les contrôleurs techniques et les locateurs d'ouvrage à l'encontre desquels il conserve et contre leurs assureurs également, tout droit de recours et/ou d'appel en garantie.

Le proposant s'engage à se conformer à la réglementation prévue par la loi N° 78.12 du 4.01.78 et notamment :

à souscrire de ce fait des contrats DOMMAGES OUVRAGE et CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR.

à réceptionner les travaux dans les formes de l'article 1792.6 du Code Civil.

Nous vous remercions du soin apporté à remplir ce formulaire et à le compléter suivant vos propres besoins.

Vous certifiez exactes les déclarations du présent formulaire qui pourront constituer la base d'un contrat d'assurance et reconnaissez avoir pris connaissance du texte des articles L. 113.8 et L. 113.9 du Code des Assurances repris ci-après.

Vous vous engagez à nous déclarer tout élément susceptible de modifier notre appréciation du risque et qui surviendrait postérieurement à la remise du présent formulaire, notamment tout événement susceptible de mettre en jeu les garanties de l'éventuel contrat

Date

Nom, titre et signature

Merci de nous renvoyer le questionnaire complété et signé ainsi que les documents demandés ci dessus à

SMART Courtage Assurances par fax au : **09.58.68.28.21** par mail à contact@smartcourtage.com